

LE BAGOU.ORG

Le comité de loisir journalistique de l'AGECVM

Loi 115: Shut up frogs!

Loi Bâillon: l'outil clé de la démocratie libérale

Votre pays est à moi

Comment les Européens ont volé l'Amérique

• Andréanne Marchand Godbout

La ville de Natashquan sur la Côte-Nord, qui représente en superficie totale 1/3 du Québec. Depuis 40 ans, 25 000 km² de ses terres sont exploités par des compagnies minières et des papetières, illégalement puisque les droits des autochtones usant ces terres ne furent jamais pris en compte. Plus tard l'exploitation hydroélectrique des cours d'eau environnants et la construction de barrages qui détruisirent les riches écosystèmes du Nord. Les tribus montagnaises virent donc leurs terrains de chasse et leurs cimetières pillés, inondés et détruits. Puis, quelques temps plus tard, la multinationale d'exploitation de fer *Taiga* ouvrit boutique sur le territoire ancestral en employant que des travailleurs blancs. Et ce n'est pas tout: la Tundra renfermant des centaines de tribus de caribous fut massacrée par l'exploitation massive du gibier. Des sources de Natashquan firent confiance des conditions dans lesquelles les Blancs vinrent s'installer en terre amérindienne : ce fut tout d'abord des Madelinots qui commencèrent à y établir logis vers 1910, très pauvres, ils obtinrent la permission des grands chefs. C'était avant que la fourrure gagne en valeur matérielle... Lorsque la pratique de la trappe atteint un niveau de luxe pour le peuple moyen, ces derniers exploitèrent le contenu des fertiles forêts et devinrent à leur tour richissimes.

La terre dans mon pack sac

Un globe trotter nous raconte

• Simon Rivard-Bernard

Montréal, Mont-Laurier, Ferme-Neuve, Senneterre. L'incontournable chemin de gravelle, le camp. Tout l'été à courir comme un fou, à en virer quelques-unes afin d'oublier ces muscles meurtris (un dur labeur en étant la cause) qui ne demandent qu'à arrêter. Juste un peu, le temps de bien s'encrasser les poumons tout en se remémorant ce que l'on s'est dit — pour soi-même — dans la « patch ». De nouveaux rêves que l'on construit, de vieilles idées que l'on chasse.

Et puis la fin de l'été approche, prête à passer le flambeau à l'automne qui se fera un réel plaisir à mouiller le sol d'un prédécesseur trop sec, quoique agréable.



Julien Poulin lors de la manifestation de lundi.

Photo: Agence QMI

Loi 115

• Roxanne Hébert-Ratté

Lundi soir dernier, entre 18h et 20h30, je fus parmi des milliers de Québécois à faire partie d'un rassemblement d'une importance majeure, soit le 2e spectacle-manifestation contre la loi 103 (maintenant 115). Un sentiment de révolte et d'indignation réunissait étudiants, travailleurs, représentants syndicaux, et même retraités. Cette colère nous faisait tous vibrer ensemble. C'était la colère d'un peuple dont le représentant était entrain de mettre à jour, petit à petit, son projet de le détruire sans qu'il puisse dire « non ». En effet, la loi permettant le cheminement des enfants allant à l'école privée anglaise vers une école publique anglophone après une analyse de leur « parcours authentique » par un fonctionnaire du ministère a été adoptée, mardi matin, sous le bâillon, une mesure permettant de limiter le temps de débat et de procéder plus rapidement à l'adoption d'un projet de loi.



Simon sur les routes en direction de Québec

Lors de la manifestation de lundi, plusieurs défenseurs de notre langue commune sont montés sur scène et ont tenu des discours qui ont su faire bouillir les manifestants atteints par le froid. Voici quelques-uns des discours qui furent tenus :

-Par Denis Trudel, acteur : « (...) On passe pour des radicaux. Mais là, monsieur John James Charest, là vous allez nous écouter parce qu'on est là. Et on est nombreux. Là, nous on n'a pas accès à des collecteurs de fonds libéraux, on n'a pas accès directement à votre bureau, fa que on est venus directement en face, vous parler. Vous allez nous écouter parce qu'on a essentiellement 1 chose à vous dire : la langue française, ça nous intéresse, ok, nous autres, ça nous tient à cœur. Moi là, le fait que des petits gestionnaires provinciaux incompetents jouent avec l'avenir de la culture au Québec, ça nous fait réagir! »

> Voir Loi 115 en page 2

Le voyage immobile est terminé : finis ces soirées à se passer le bonheur aux yeux rouges, la vie de gars de bois, ces incontournables lever de soleil, ces lits défoncés, cette merveilleuse affiche annonçant : je suis de lacs et de rivières, ces amis, ces... (Bon, peut-être un peu nostalgique comme passage puisque le tout n'est que partie remise. « On peut sortir le gars du bois, mais pas le bois du gars », c'est ce que l'on dit non? Bref, une multitude de choses restent à faire avant le grand départ. Le projet est colossal, l'organisation minime. Le stress n'arrive toujours pas à m'affecter... La vie est belle! Visa indien, check! Billet d'avion (à partir de New York parce que l'on sauve un bon petit magot et surtout aller simple, question de mettre un peu de piquant à ce voyage), check!

> Voir Pack sac en page 8

- Arts et culture
- Histoire
- Espace citoyen
- Essais
- Vie étudiante

La légifération de la division des terres et des ressources entre premières nations et colons remonte à la proclamation royale du 17 octobre 1763. George III, alors roi d'Angleterre exprime la volonté et le devoir d'assurer la sécurité des colonies et la sauvegarde des valeurs autochtones, autant leur culture, leurs ressources, leurs modes de subsistance que leurs territoires. C'est suite au Traité de Paris et aux conjonctions géopolitiques héritées des Français (colonies partant du Golfe du Mexique jusqu'au Nord du Québec, afin de tenter de préserver les terrains de chasse mis en danger par l'augmentation numérique exponentielle du nombre de colonies britanniques plus au centre et à l'Ouest.) Un autre évènement marquant précédant la Proclamation Royale fut la Révolution Américaine et son lot de complications occurant entre les natifs et les Américains de Nouvelle-Angleterre. La Couronne prévoit donc une vigilance extrême envers ces habitants culturellement différents et leurs terres riches en potentialité. À ce sujet, le traité stipule :

« Nous défendons aussi strictement, par la présente, sous peine d'attiser notre déplaisir, d'acheter ou posséder aucune terre ci-dessous réservées ou d'y former aucun établissement sans avoir, au préalable, notre permission spéciale ou une licence à ce sujet. »

Bémol : la Proclamation Royale ne crée pas un titre foncier, malgré les belles paroles mais plutôt, reconnaît l'existence ou insiste qu'en 150 ans, elle en a toujours reconnu l'existence. Implique-t-elle un droit ancestral? Une autonomie politique? Est-ce un droit d'usufruit, de propriété, d'usage, de sauvegarde?

> Voir Votre Pays en page 3

Exclusif

- Les pirates somaliens page 5
- L'intelligence en péril page 6
- Assemblée générale page 8

Loi 115

Suite de la page 1

-Par **Réjean Parent**, président de la CSQ :« C'est beau de vous voir. C'est beau d'être là ce soir. Déjà, monsieur Charest, son gouvernement étaient insultants de ne pas prendre la mesure au Québec de la situation de la langue française qui est en péril, c'était insultant aussi d'amener le projet de loi 103. On ajoute l'injure aujourd'hui avec un bâillon, mais encore pire, la ministre de la culture, madame St-Pierre, prétend que c'est l'urgence qui demande ce bâillon... Le jugement de la cour Suprême est arrivé le 22 octobre dernier. Le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi inique en juin dernier. Période estivale, pas de travaux parlementaires; ils s'emploient à ne pas écouter le peuple du Québec. C'est loin d'être un parcours sincère. C'est l'affichage d'un mépris complet pour le peuple québécois; et je suis convaincu qu'ensemble, on mettra fin au mépris.»

Il y eut aussi des prestations de Daniel Boucher, de Claude Gauthier et de la formation musicale *La Pathère Rose*, qui interpréta entre autres *La langue de chez nous* d'Yves Duteil. La manifestation-spectacle contre la loi 103 était une initiative de la Coalition contre la loi 103, regroupant 25 organismes dont la CSQ, la CSN, le SAE et le mouvement Impératif Français. La coalition est elle-même l'initiative de la Société Saint-Jean Baptiste, dont le président, Mario Beaulieu, défendait lundi dernier qu'une fois la loi 103 adoptée, le gouvernement aurait le loisir d'affaiblir la portée de la loi 101.

Loi bâillon: elle suspend les libertés fondamentales des parlementaires.

-Pierre Curzi

Pendant ce temps, au Parlement de Québec, la ministre responsable de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, défendait maladroitement sa position : «La solution que nous proposons dans ce projet de loi est une solution qui est équilibrée. C'est une solution qui maintient cet espace de liberté dans les écoles privées non-subsidées anglophones». Son opposant, Pierre Curzi, critique de l'opposition officielle en matière de langue, comparait l'imposition de la loi 103 à la loi sur les mesures de guerre : «Lorsqu'il s'est agi de la loi sur les mesures de guerre, il y a eu suspension des libertés fondamentales. Et si je comprends bien le débat actuel, c'est que la loi bâillon fait exactement la même chose : elle suspend les libertés fondamentales des parlementaires.» Pauline Marois, quant à elle, s'est enflammée en constatant que « c'est trop demander à notre Premier ministre de défendre notre langue et nos droits», après avoir cité Bernard Descôteaux à propos de la proposition du Conseil Supérieur de la langue française, qui avait écrit que «pour envisager la solution du conseil Supérieur de la langue française, il aurait fallu que ce gouvernement soit prêt à affirmer sa volonté sans compromis de protéger la langue française».

Mardi matin, en point de presse, Mme Marois faisait remarquer que bien que seul un petit nombre d'individus bénéficieront de la loi 115 dans l'immédiat, ce nombre «risque de s'agrandir au fil du temps avec les frères et les sœurs descendants». En effet, comme le souligne une vidéo d'animation réalisée par Marc-André Caron, en payant le passage d'un enfant à l'école publique anglophone, on paye les droits pour toutes les générations futures.

>Voir Loi 115 en page 7

L'anarchie au secours de l'euthanasie

• Le Bagou

Lorsqu'il est temps de faire un choix de société, il est courant d'assister à des débats vigoureux sur la place publique. Parmi les sujets qui suscitent les plus grandes tensions, il y a bien évidemment l'euthanasie. La problématique est éminente. Doit-on légaliser l'euthanasie? Sur ce sujet, deux théories éthiques se confrontent, soit la morale du devoir de Kant et l'utilitarisme de Bentham et de Mill. Kant est en désaccord avec l'euthanasie et Bentham, quant à lui, est à toute fin pratique en accord. À la lumière de ces deux théories, nous serons sûrement aptes à prendre position sur ce sujet épineux qu'est l'euthanasie.

La morale du devoir de Kant

« Un de nos devoirs est de favoriser la vie à tout prix! » Voilà ce que dirait un partisan de la théorie déontologique qui consiste en ceci : le bien ultime, c'est l'accomplissement de devoirs qui ne souffrent d'aucune exception, malgré la souffrance que cela peut entraîner. Cette dernière étant l'essence de loi éthique dont Kant lui-même en est l'inspiration, soit la morale du devoir. Cela dit, on doit comprendre que l'être humain agit indépendamment des conséquences, car il est mu par quelque chose de fort, d'imperméable aux désirs : le devoir. Comment savoir ce que l'on doit faire ? La réponse aux yeux de Kant est simple : sers-toi de ta raison, adopte une attitude rationaliste (donc morale) et tu seras en mesure de faire un acte indépendamment de ses conséquences. La bonne volonté saura être ton guide, celui qui chapeautera ta raison. On parle plus précisément de l'impératif catégorique, loi par laquelle l'homme agit de façon telle qu'une maxime devienne universelle et détermine tes devoirs. Cet impératif catégorique tient compte de la dignité humaine (garant métaphysique) où l'on considère que l'humanité saura être traitée aussi bien dans ta personne que dans tout autre personne. **Toujours comme une fin, jamais comme un simple moyen** au dire de Kant. Toute action saura être justifiée par l'intention (divine, pur, bonne) et non pas la conséquence jugée égoïste. Cette dernière phrase présuppose le récapitula même de la conduite morale, soit le fait que l'on ne fasse pas appel aux conséquences et que notre devoir soit spécifié par la bonne volonté, et que, *de facto*, elle devienne universelle, rationnelle; cela nous ramène à l'impératif catégorique (évidence assez tortueuse et torturante...Ah! L'esprit des lumières). Finalement, on doit en venir au constat que le meurtre par compassion (suicide assisté, euthanasie...) est banni par la raison éthique de Kant, la morale du devoir, car le meurtre thérapeutique n'est pas universalisable.

Objections vis-à-vis de la morale des droits

Comme nous avons pu le constater plus haut, Kant semble adopter une pensée sinieuse qui lui paraît pourtant évidente, claire et raisonnable. Il nous faut faire un constat plutôt décevant de sa logique abstraite et arbitraire. Premièrement, il est clair que l'homme est une bombe d'émotions et qu'agir simplement par devoir tient du surréalisme, de l'insensé. En effet, les sentiments rentrent toujours en ligne de compte, la dignité humaine ne semble donc pas tenir la route. De plus, l'impératif catégorique, le principe-clé de Kant, ressemble étrangement au principe d'utilité de Bentham déguisé dans un esprit de don de soi. Dans l'ensemble, on constate que l'être humain est dévoué de par sa nature et que l'ambition personnelle est exclue par sa logique divine et empirique. Cela apparaît anti-démocratique pour une pensée qui surgit des lumières !

L'utilitarisme

Jeremy Bentham et John Stuart Mill, partisans de l'hédonisme, pourraient nous dire ceci: « Il faut éviter à tout prix la souffrance humaine ». Oui, un utilitariste est aussi hédoniste en ce sens que les deux courants de pensée ont comme axiome la recherche du plus grand bonheur possible. Mais c'est d'abord et avant tout une théorie conséquentialiste, qui équivaut à dire que l'on juge un acte, une décision, par ses conséquences. Le bonheur ultime des défenseurs de l'utilitarisme (la conséquence de l'acte visé) est sans aucun doute l'absence de souffrance physique. On détermine la bonne action à faire (euthanasie ou non) par le principe d'utilité. Ce dernier est reconnu comme étant une règle morale absolue : favoriser le bonheur de la majorité. On recherche donc dans la bonne action le plus grand bonheur possible, le plus de conséquences utiles, de plaisir, ou la diminution du malheur. On comprend alors que cette théorie éthique n'est pas égoïste, car on vise le bonheur commun. J.S Mill poursuit le même discours que Bentham, mais il y ajoute le principe de liberté où tout individu est souverain de son propre corps. Il est maintenant facile de conclure que l'utilitarisme est pour l'euthanasie, à condition que cela procure plus de bonheur ou moins de peine.

>Voir l'euthanasie en page7

L'équipe journalistique 2010-2011

- Chef de pupitre:** Mathieu Robillard
- Secrétaire-trésorier:** Vincent Dubuc
- Correctrice:** Roxanne Héber-Raté
- Photographe:** Antoine Rabeau Daudelin, Roxanne Riendeau
- Journaliste:** Gabriel Thérien, Simon Rivard-Bertrand, Andréanne Marchand Godbout, Yannick Dion-Roy, Christian Sinclair, Sébastien Sinclair, Béatrice Auger, Jean-François De Gagné, Lee.

Nous rejoindre

AGECVM (Comité étudiant Le Bagou)
A3.13, 255 Ontario Est
Montréal Québec, Canada
H2X 1X6

☎ 514.982.3437 poste 2247
Fax: 514.982.6107

Courriel: courrier@lebagou.org

Histoire

Le pillage des ressources autochtones légalisé

VOTRE PAYS

Suite de la page 1

Il s'agit de l'interrogation la plus vigoureuse de la proclamation à ce jour. Les revendications sociales des métis d'aujourd'hui nous laissent perplexes quant à l'application du Traité jusqu'à nos jours. Hélas, les promesses furent tenues jusqu'au début du 19^e siècle. En effet, en 1763, les possessions britanniques en terre américaine sont plutôt restreintes : le territoire du Québec est limité au Nord par une ligne qui part de la Rivière Saint-Jean et qui s'étend jusqu'au point Sud de la rivière Misstassini en passant par le milieu du Lac Saint-Jean. En 1850, l'abus illégal des ressources, dites réservées, débute. Les prédateurs blancs arrivent en force sur leurs rivières, la compagnie de la Baie d'Hudson prend tous les moyens possibles pour capturer le maximum de poissons. En 1840, les pétitions montagnaises circulent, avec plus de 600 signatures comme point de mire. Trois des plus grands chefs montagnais présentent devant le gouverneur générales du Canada en 1848, Laurel Guign. Leur consternation est pensée par les cadeaux prestigieux qu'il leur offre : des fusils et des médailles.

Des bateaux américains de pêche massive viennent ravager Sept-îles. En 1856, la Betsiamithe est mise à sec par des compagnies venues des États-Unis, qui livrent du saumon à New York, Boston et Toronto. En 1857, le gouvernement vote une loi réduisant les droits des premières nations aux rangs de ceux des femmes et des enfants, faisant d'eux des incapables juridiques. En 1858, dans le rapport du commissaire spécial, on peut lire :

« Depuis que la pêche au saumon a pris une si grande importance dans le bas du Fleuve Saint-Laurent, ces sauvages trouvent que leurs moyens de subsistance leur sont graduellement enlevés par le mode de pêche employé par les Blancs qui s'en servent sans remord, ni scrupule »

Le gouvernement décide dès lors, de mettre un terme à cet abus en votant *La Loi des Pêcheries*.

La pêche de masse aux embouchures des rivières fut octroyée à des particuliers, tous blancs. Tandis que les rivières étaient réservées à la pêche à la mouche, un loisir pratiqué par des familles blanches riches. Les autochtones se voient évincés de toute source de subsistance, il en découlera de graves épidémies et des famines dans le peuple tout entier. La population est pour ainsi dire, en voie d'extinction. Suite aux épidémies de grippe espagnole qui ravagèrent, une fois de plus, la population montagnaise, on assista à une poussée croissante de la démographie autochtone suite à la Deuxième Guerre mondiale. Passant de 2800 habitants, en 1944, à 20 000 en 1960. Mais ces modifications sociales n'apportèrent pas de grands changements chez les peuples, sinon une difficulté grandissante à subvenir à leurs besoins. Elle n'améliorèrent pas d'autant plus les rapports coloniaux mais engendrèrent plutôt une véritable guerre : Guerre du Saumon, ou démocratie de la pêche. Les Montagnais continuent de protester contre la nouvelle exploitation de la rivière Moisie par des propriétés d'intérêts privés américaines.

Statistique et faits tirés de La conquête de l'Amérique, réalisé par Arthur Lamothe.

La lutte continue



Antoine Rabeau Daudelin

LA CRISE D'OKA

Jouer au golf à coup de bélier mécanique

• Vincent Dubuc

Dans la journée du 26 septembre 1990 à Oka, les Warriors patrouillent les environs de leur refuge près d'un centre de désintoxication. Le Warrior *Red Skin* est présent au poste, prêt à toute éventualité. *Red Skin* est né le 9 novembre 1957 à Brooklyn, dans l'état de New York. Depuis plus de 100 ans, des autochtones habitent cette région de New York qui a séduit les hommes qui voulaient travailler dans le domaine de l'acier. Son grand-père a voulu tenter sa chance aux États-Unis et a quitté Kanawake avec toute sa famille. Son père a suivi ses traces et est devenu travailleur d'acier dans les hauteurs. Suite à la mort prématurée de ce dernier, il a eu, dans sa jeunesse, plusieurs problèmes de consommation de drogue et d'alcool. Sa famille, qui a quitté progressivement la ville de New York, est venue chercher *Red Skin*, afin que celui-ci les rejoigne à Kanawake. Les circonstances de sa venue ici sont plutôt vagues. Ce qu'on peut en dire, c'est qu'il veut, comme tous les autres Warriors, combattre les injustices et l'oppression que son peuple subit depuis plusieurs siècles. Il a vu du mouvement depuis 1989, lors de la manifestation de Kanawake. Depuis le début des revendications, il a lutté pour le territoire, et par la suite, il s'est mis en action pour défendre les valeurs de son peuple.



« Il y a eu beaucoup de confusion à savoir si le conflit était de juridiction provinciale ou fédérale »

- Vincent Dubuc

Red Skin est sur les lieux du conflit parce que le maire de la ville d'Oka veut agrandir le terrain de golf, un agrandissement qui ne peut se faire qu'en empiétant sur des terres ancestrales, chose qui provoque la colère des *Mohawks* de la place. Le tout a commencé au printemps 1989, lorsqu'un certain Maxime Maurice Rousseau a offert d'acheter une partie adjacente du terrain de golf d'Oka, la Pinède. Après la décision de la municipalité d'agrandir le terrain de golf, des négociations ont été entamées entre les *Mohawks*, le gouvernement fédéral et des représentants du ministère provincial des Affaires autochtones. Les barricades ont été mises sur le chemin du *Mille*, une route poussiéreuse qui passe la Pinède. Le 26 avril, la municipalité a obtenu une injonction temporaire pour déloger les barricades. Durant cette période de temps, la SQ et la municipalité se sont préparées à intervenir par la force pour déloger les barricades et les résistants. La SQ a même caché des armes sur le terrain de golf ; la rumeur d'une intervention violente et armée courait. L'injonction finale a été donnée par la Cour supérieure du Québec, le 29 juin 1990. Dès cette date, la municipalité et la SQ ont eu carte blanche pour utiliser la force afin de réprimer la contestation venant des *Mohawks*.

Il y a eu beaucoup de confusion à savoir si le conflit était de juridiction provinciale ou fédérale. Le gouvernement fédéral avait effectivement juridiction sur les Territoires indiens par droit constitutionnel mais, lorsque les territoires étaient situés ailleurs que dans les réserves, ils tombaient sous juridiction provinciale. De plus, le premier ministre Robert Bourassa avait déclenché des élections générales pour le mois d'octobre 1990.

Les événements du 11 juillet ont été un point déterminant de la crise d'Oka. Une centaine de policiers de l'intervention tactique de la Sûreté du Québec sont intervenus très tôt le matin pour déloger les *Mohawks* de leurs barricades. Ces événements ont commencé vers 5h30 du matin. Mardi, la veille des événements, le maire Jean Ouellette de la municipalité d'Oka a fait une demande d'expulsion à la SQ après avoir obtenu une injonction finale, le 29 juin 1990. La police a commencé à utiliser des gaz lacrymogènes, afin de disperser les occupants. Les *Mohawks* se sont dispersés dans la forêt. Les policiers de la SQ se sont divisés en deux groupes, un pour poursuivre les *Mohawks* dans la forêt, pour les arrêter, et l'autre pour manipuler le bélier mécanique pour le démantèlement des barricades.

> Voir Victoire sans souvenir page 4

Histoire

20 ans après la crise d'Oka

Est-ce que la lutte saurait faire son chemin dans l'histoire?

MOHAKS

Suite de la page 3

Richard Bourdon, porte-parole de la SQ, affirme dans *Le Devoir* du 12 juillet 1990 que les Amérindiens ont fait feu en étant cachés dans la forêt, cachés dans des tranchées. La SQ n'a pas ouvert le feu à cause des femmes et des enfants. Le sergent Lemay aurait été touché mortellement par balle à ce moment. Les Mohawks affirment une toute autre histoire. Ce serait la SQ qui aurait ouvert le feu en premier et le sergent Lemay se serait blessé lui-même en rechargeant son fusil. Après le repli de la SQ, les Mohawks ont pris en manœuvre le bélier mécanique et ont renversé les autopatrouilles laissées par les policiers, en utilisant ces dernières pour renforcer les barricades. Ils ont aussi utilisé leur rage pour dégrader le terrain de golf. Il faut aussi mentionner que le premier ministre Bourassa a cautionné l'intervention armée de la SQ.

La barricade des Amérindiens et celle de la police n'étaient séparées que d'une centaine de mètres, et les deux camps étaient sur le qui-vive toute la journée.

La SQ fouillait les autos arrivant par bateau de la ville d'Hudson pour intercepter les renforts que les *Warriors* pourraient avoir éventuellement.

Bross et *Red Skin* n'ont pas vraiment d'idée de quand et de comment le conflit entre les *Mohawks* et le gouvernement va se terminer.

Une chose est sûre : c'est pour bientôt. *Red Skin* et *Bross* font parti des *Mohawks* les plus radicaux, ils préfèrent tous les deux affronter la police par les armes plutôt que d'être avec eux dans un panier à salade ou dans un centre de détention.



La veille, ils ont accepté de rendre les armes à condition qu'un procureur indépendant étudie les accusations criminelles portées contre eux. C'est pour cette raison que les *Warriors* ont tenté de s'enfuir et de passer les barricades de l'armée, le mercredi 26 septembre 1990. Pendant que nos deux *Mohawks* tentaient de s'évader, ils furent tout d'abord interceptés par la SQ, sur la route 344, pour ensuite se faire reconduire par les véhicules de la SQ à Farnham. Les autobus de la SQ ont quitté les lieux à 20h.

Au centre de détention de Farnham, *Red Skin* se pose des questions sur les événements de la crise en soi. Il se demande si la lutte qu'il a menée contre les agissements des autorités politiques en a valu la peine. Il se demande aussi si cette lutte saura faire son chemin dans l'histoire de la lutte pour les droits autochtones. Ce qu'il pense réellement au fond de lui, c'est qu'il ne regrette rien de ses propres agissements. Même si les moyens peuvent paraître extrêmes, il en conclut que ce conflit était approprié pour agir en force contre le gouvernement et sa force coercitive.

Espace citoyen

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Liberté

Jusqu'à quel point ?

• Yannick Dion-Roy

L'importance des droits et libertés de chaque individu est indiscutable; encore faudrait-il savoir quels sont ces droits, ainsi que les responsabilités que ces droits impliquent, de façon à pouvoir les exercer pleinement. À ce propos, l'adage dit : « Ma liberté s'arrête là où celle des autres commence. »

D'où l'utilité de La charte Montréalaise des droits et responsabilités. En résumé, cette charte se veut une liste des droits individuels et collectifs que la ville de Montréal s'engage à faire respecter.

Si vous désirez vous informer sur vos droits et responsabilités en tant que citoyens, vous pouvez aller sur le site Internet de la ville de Montréal, ou encore sur le site du Centre d'écologie urbaine et télécharger la charte en format pdf.

Il en va de votre devoir de citoyen de savoir quels sont vos responsabilités et vos droits envers la société, de façon à mettre fin à la discrimination due à la langue ou à la classe sociale, ainsi qu'à n'importe quelle autre injustice causée par le racisme ou tout autre préjugé. Donc, afin de bien connaître votre rôle de citoyen, et surtout de savoir jusqu'à quel point vous et les autres êtes libres, vous êtes invités à aller vous informer.

Info: ville.Montreal.qc.ca
écologie urbaine.net

L'incertitude plane toujours

Manifestation pour le retour de l'infirmière

Photo de Roxanne Riendeau



Comité logement
quartier St-Henri

4017 rue Notre-Dame O.
Tél: 514.935.4649
Fax: 514.935.4067

Lepopir@gmail.com

BÉNÉVOLE DEMANDÉ

Contactez-nous pour aider
Bryce Durafourt
dans sa course électorale

Bénévolat@projetmontreal.org



Payé et autorisé par Carole Leroux,
agent officiel de *Projet Montréal*



Non au choix des conservateurs!

Demandons le maintien des budgets pour l'entretien des logements sociaux existants!

Réclamons 2 milliards \$ par année pour de nouveaux logements sociaux!

Monde

LA SOUPE BLEUE D'UN BOUT À L'AUTRE

Le chaos irakien:

• Christian et Sébastien Sinclair

Depuis l'invasion du territoire irakien par les Etats-Unis en 2003, le croissant fertile est devenu une zone d'extrême insécurité. L'Irak, même si la communauté internationale semble le nier, est bel et bien en guerre civile. En effet, depuis l'attaque de la Mosquée chiite de Samara par un «terroriste», le peuple chiite a décidé de répliquer de façon radicale en multipliant lui aussi les attentats suicides.

Différents groupes tentent présentement de prendre le contrôle de leurs communautés respectives par l'entremise de milices qui disent vouloir rétablir la sécurité mais qui, en réalité, ne font que contribuer à l'instabilité. L'alliance irakienne unifiée, parti chiite majoritaire, fait partie de ces groupes et tente présentement de créer ses propres milices pour *maintenir la sécurité* dans les zones où cette coalition a obtenu la majorité des suffrages lors de la dernière élection. Les régions de Karbala et de Sadr city, fief du mouvement du chef radical Moqtada El Sadr, sont elles aussi très touchées par les violences. Ces deux régions, en plus d'être impliquées dans une guerre confessionnelle, le sont aussi dans l'insurrection qui fait rage contre l'occupation des États-Unis. De leur côté, les sunnites, qui ont vu la ville des cents mosquées, Faloudja, être détruite par les combats menés par l'armée états-unienne en collaboration avec l'armée irakienne, sont au cœur de cette violence.

Quand l'instabilité est normalisée

Selon la très sérieuse revue médicale *The Lancet*, plus de cent mille civiles irakiens seraient morts à cause de la guerre, et toutes ces morts contribuent grandement à la recrudescence de la violence. De plus, le terrorisme international a profité de cette instabilité pour recruter de jeunes martyrs et s'ancre très solidement sur le sol irakien.

La violence et l'instabilité sont donc très présentes sur ce sol et il est donc très difficile de nier la présence de la guerre civile. Cependant, la présence de l'armée états-unienne est essentielle car la dégénérescence de la situation serait immédiate en cas de départ. Un autre problème majeur est la reconstruction, car celle-ci n'a jamais commencé. Les Irakiens se retrouvent maintenant dans une situation pire que lors du règne de Saddam Hussein. En effet, plusieurs régions ne possèdent ni électricité ni réseau d'eau potable et sont soumis en plus à des pressions de toutes parts.

En terminant, l'élection qui a eu lieu dernièrement n'a pas donné les résultats escomptés. Celle-ci avait redonné espoir à beaucoup de gens, espoirs qui aujourd'hui semblent avoir disparus. Le parlement, avec son premier ministre Nouri al-Maliki et sa majorité chiite, ne semble pas capable de créer un gouvernement d'union nationale qui pourrait aider à instaurer un climat de sécurité. Tous ces éléments portent à croire que la situation, déjà désastreuse, n'est pas près de s'améliorer.

Les pirates somaliens :

victimes, *guérilleros* ou gangsters en bateaux? Regard sur le phénomène

• Béatrice Auger

C'est en réaction à l'intrusion illégale de pêcheurs dans les eaux somaliennes qu'a vu le jour, dans les années 1980, la piraterie. Au fil des ans, le nombre d'attaques de pirates a augmenté : il a triplé entre 1993 et 2003. Il est difficile d'obtenir un chiffre exact sur le nombre d'attaques de pirates sur les côtes somaliennes actuellement, puisqu'une majorité d'entre elles ne serait pas déclarée, mais on prétend qu'une forte augmentation aurait cours depuis 2005, principalement dans la mer d'Oman et dans le Golfe d'Aden. Les pirates sont là depuis que des pêcheurs somaliens se sont regroupés pour faire respecter leurs limites territoriales de pêche. Cependant, la résistance somalienne ne vise pas que les droits de pêche.

Le problème de gestion des déchets nucléaires a aussi sa part de responsabilité dans l'anarchisme somalien. Mais c'est plutôt la solution occidentale qui cause une rébellion: depuis 1980, des milliers de tonnes de déchets toxiques en provenance des pays occidentaux ont été rejetés en toute illégalité en eaux somaliennes.

Devant un tel acte de criminalité restant impuni, les pêcheurs somaliens ont décidé d'agir, par le seul moyen qui soit en leur possession : la piraterie. En décembre 2001, un tsunami a fait rejaillir ces déchets, causant maladies et souffrances en Somalie. Difficile cependant pour le pays de gérer la situation et les déchets, puisque depuis 1991, celui-ci est aux mains de divers chefs de guerres, et donc qu'aucun gouvernement stable n'est en place.

> Voir Somalie en page 6

Arts et culture

MUSIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Les Cailloux - Anthologie 1964-1969

• Jean-François De Gagné

Si je vous parle des groupes musicaux québécois des années 1960, les formations *yé-yé* en vogue à l'époque telle les *BARONNETS* ou les *CLASSELS* vous viendront sans doute à l'esprit. Allant à l'encontre de cette vague, quatre étudiants du Collège Saint-Paul à Montréal décidaient d'interpréter à leur façon des chansons de notre répertoire folklorique et du répertoire la vieille France. Le nom de ce groupe : les *CAILLOUX*. Alors que les autres groupes jouaient sur des instruments électroniques, ces quatre garçons unissaient leurs voix pour interpréter notre folklore au son de leurs guitares acoustiques et de leur banjo. Ils s'inscrivaient ainsi dans la mouvance « Folk Revival », amorcée quelques années plus tôt aux États-Unis par le *KINGSTON TRIO*. Leur courte mais fructueuse carrière fut ponctuée de plusieurs succès, tels « Mon canot d'écorce » ou « En montant la rivière ».

Les productions XXI viennent de rééditer leurs meilleurs succès pour le plus grand plaisir de leurs anciens admirateurs et des amateurs de musique « Trad ». Les plus jeunes pourront ainsi découvrir la musique qui fut à l'origine de celle de *MES AÎEUX* et des *COWBOYS FRINGANTS*.

Peut-être aurons-nous bientôt droit à une anthologie no. 2?

PACK SAC

Suite de la page 1

Dénicher un nouveau pack sac, mon 85L étant BEAUCOUP-TROP-ENCOMBRANT, check! Bon, je crois bien que vous avez compris le principe...Cesser cette mascarade... CHECK!

Inde, Népal, Laos, Cambodge, peut-être la Thaïlande, peut-être l'Australie, tout dépendra des rencontres, des hasards de la vie qui sont si beaux, de mes envies du moment. Un gros huit à dix mois où j'en verrai de toutes les couleurs. À l'ordre du jour? Trekking, wwoofing, manging de la bonne bouffe. Prendre un bain de culture, discuter, philosopher, découvrir... La routine quoi!

Un globe trotteur à la rencontre de globes trottoir; elle risque d'être difficile à gérer celle-là, tous ces beaux visages bruns aux yeux tristes. Vestiges du colonialisme anglais, Wal-Mart de la pauvreté.

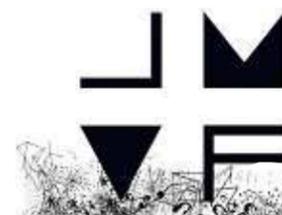
Moi et mon petit cœur risquons de prendre tout une débarque. Faites- moi donc penser qu'il sera bon de prévoir aux bagages une petite carapace puisqu'une fois sur place, il sera clairement impossible d'en trouver une bon marché.

D'ici à ce que mes pieds foulent ces terres sacrées, je continuerai mes préparatifs et surtout, prendrai du bon temps pour une dernière fois à la maison.

Vrai ou faux ?

Le CD en chocolat!

• Mathieu Jourdenais



Comment faire pour apprécier la vraie musique? Jérôme Minière a sans doute une réponse et il nous en fait part au lancement de son disque compact « vrai ou faux ». Ambiance urbaine, musique de fond, des lèvres et le sourire qui les accompagne, les invités semblent ravis d'être invités à découvrir le vrai du faux. Jérôme, au milieu des convives nerveux, ne donne pas l'assurance d'avoir une réponse. « Oui, vraiment, on ne peut tout savoir », me dira-t-il dans une chanson. Je suis soulagé. Et si la réponse n'avait su me plaire?

Album grumeleux, avec un accent français (Jérôme vient de St-Jean de la Ruelle, en France). Un son de vieux vinyle usé, je n'aime pas les vérités qui égratignent les oreilles. Presqu'une heure passe, et enfin Jérôme prend le micro pour remercier les invités et les artisans de l'album. Applaudi sous une pluie de confetti calmée par du chocolat et des saucissons. J'aime les dessins sur l'album, quoi de plus faux pour exprimer la vérité rythmée à la manière de Minière. Un lancement pas mal ficelé, surtout grâce à la saucisse.

Les États-Unis profitent du contexte somalien

SOMALIE
Suite de la page 5

Il est donc facile de critiquer un «acte de barbarie» aussi méprisable que la piraterie, mais lorsqu'on en observe les fondements, la réalité prend une toute autre forme. On ne peut éviter cependant de mentionner que cette «guérilla» moderne n'a aujourd'hui plus pour seule motivation les nobles causes originelles, et que les pirates somaliens ne sont trop souvent que de simples brigands profitant classiquement d'un mouvement de rébellion pour s'enrichir. Ainsi, les principales cibles vont des bateaux de pêcheurs aux plaisanciers, et des transports commerciaux aux navires militaires, selon ce qu'en disent les médias. Il est important, par contre, d'être conscient de la facilité pour ces derniers de contrôler l'opinion publique et des intérêts qu'ils y verraient. La véracité des faits n'appartient qu'aux acteurs, et là encore, elle est subjective. Toujours reste-t-il qu'à mon avis, voler est un crime bien moins grand que celui de profiter du déséquilibre d'un pays pour y détruire des territoires et des vies en y déversant des déchets nucléaires. Ma compassion se fait donc plus modeste pour ces agresseurs devenus agressés que pour leurs opposants.

Aujourd'hui, l'ONU et les États-Unis (inévitavelmente) sont à la chasse aux pirates somaliens. Mais il est difficile d'appliquer des lois à un problème impliquant autant de pays, sur un territoire étranger duquel aucun gouvernement légitime n'est responsable.

La solution au «problème» de piraterie en Somalie ne réside pas, à mon avis, en des confrontations sur les eaux : le problème vient d'un manque de contrôle du territoire naval provenant lui-même de la présence de l'anarchie régnant en terres (et mers) somaliennes. La responsabilité d'instauration d'un gouvernement en Somalie ne revient cependant pas à l'ONU, ni aux États-Unis, ni à quelque autre pays ayant participé ou fermé les yeux devant autant d'injustices. Ces pays devraient plutôt commencer par réparer leurs torts en nettoyant les fonds marins et en fournissant l'aide nécessaire à la population touchée par leur égoïsme. Ensuite, seulement, pourront-ils oser se mêler de la politique des autres.



Pensée unique

Bombardement démocratique

• Le Bagou

Nous sommes au début d'une pensée libérale extrême où l'ordre, la démocratie et la menace des têtes pensantes de l'État Maître (États-Unis) éradiqueront l'ultra-nationalisme naissant partout à travers la planète.

Par une politique de guerre sans scrupule où les militaires avec un système déjà bien rodé engendrent désastre après désastre, embargo illégal, génocide, bombardements et comme arme ultime, le FMI, on remet les banquiers au pouvoir.

Les méthodes vont plus loin : on prend la population (les citoyens) en otage par l'astuce d'un double langage où la guerre égale la paix, où liberté devient esclavage et où ignorance est une force. C'est ce qu'on appelle le système doctrinal ou mieux encore, la propagande. Propagande des médias, arrangement tacite entre puissances (guerre froide). Le peuple n'est que spectateur de l'action. Oublions la démocratie, elle est réservée aux élites marchandes!

Désastre et misère ont-ils une fin? Il faut oublier la population passive et tranquille, on doit manifester, avoir une action soutenue et organisée pour vaincre un système où les autorités sont usurpées. Si l'homme se penche sur la question des droits civiques, de la paix et de l'environnement social, c'est possible de réussir.

Essais

POÈME, CONTE ET RÉFLEXION

L'homme invisible

Certains parlent d'amour, de paix. Lui non.

• Simon Rivard

Assis sur une chaise, il regarde le mur. Il est de marbre. Pas un sourire. Le regard fixe, il attend. Pas un mot ne sort de sa bouche. Le couteau... De toute façon, à qui pourrait-il parler? De quoi? Les murs semblent se rapprocher. Il est toujours assis. Dehors, l'hiver.

Pas un son, que le triste bruit du plancher qui craque sous le poids de sa chaise. À ses lèvres pend une cigarette qu'il tarde à allumer. À ce moment, il n'en a pas le courage. Chaque geste devient une pénible tâche. Ses membres sont lourds, il les contrôle plus ou moins. Chaque gorgée prise à son verre lui réchauffe l'intérieur. Devant lui s'offre le savoir. Une bibliothèque pleine à craquer. Des encyclopédies, des livres d'histoire et d'autres sur les navettes spatiales; Enterprise, Columbia, Challenger, Discovery... En tout, il y en a six. Et il y a des poèmes, des chansons. Tous ces livres sont devant lui. Il n'en a pas ouvert un depuis des mois, il en rêve seulement. Il n'a plus le courage de le faire. Le chat, dans toute sa grâce, fait tomber un de ces livres. Il sait que c'est lui, le chat, le bruit l'a fait sursauter. C'est toujours le chat. Après, plus un son. Le même silence règne. Il essaie de s'endormir, maudit le chat. Il devra remettre le livre à sa place.

D'où il est, il peut voir la cuisine. Sa petite cuisine où jadis s'exhalait une bonne odeur de soupe le dimanche. Une plante flétrie. Son vieux poêle blanc que son père lui a donné il y a bien des années de cela. Sur un rond chauffé de l'eau, il avait l'intention de se faire un café. Avant de s'endormir. L'alcool. L'eau bout, il ne l'entend pas. Il n'entend rien lorsqu'il a bu. Sur le comptoir, à côté du poêle, quelques assiettes sales traînent ici et là laissant des résidus de nourriture un peu partout. Cela fait plus d'une semaine que la vaisselle n'a pas été faite. Il n'y pense jamais, il vit seul. N'a pas à faire plaisir à qui que ce soit si ce n'est qu'à lui-même. Cet appartement lui fait plaisir. C'est tout ce qu'il a toujours souhaité. Par terre, dans cette même cuisine, la nourriture du chat se trouve dans un bol rouge plein à craquer. Juste à côté de celui-ci, un second bol. Noir. Avec à l'intérieur de l'eau. Claire. C'est chez lui : le seul endroit au monde où il se sent bien. Le livre, il faudra qu'il replace le livre.

Il y a de cela quelques mois, on l'a retrouvé noyé. Il avait perdu pied, au bord de l'océan trouble de ses pensées : il essayait de pêcher des petits poissons fatigués. Son cœur s'est déchiré, jusqu'à en être réduit à rien; juste bon à être bouffé par des oiseaux de malheur. Certains suggéreront qu'il est malade, d'autres qu'il est fou.

Intelligence en péril

• Lee

**La vie est injuste
Pour les cerveaux
Lents mais curieux
Qui volent plus haut
Que l'azur étoilé
Des idées toutes faites**

**L'abîme est trop large
Entre l'humain moyen
Et les élans fantasques
Du quidam surdoué**

**L'un veut boire les étoiles
L'autre a peur du ciel
L'un s'asperge d'idéal
L'autre se couvre de statut quo**

**Personne ne sort heureux
D'un pareil constat
L'être normal ne comprend pas
Le génie est incompris...**

Des mots qui résonnent. Des mots qui rebondissent d'une paroi à l'autre dans la cavité qui, pleine à craquer, lui sert de tête. Ce sont des mots qui heurtent. Comme un loup traquant sa proie, ces mots, cachés dans des phrases, attendent le moment opportun, prêts à bondir. Le moment où faible, ils le terrasseront.

Il erre dans la ville, il titube. Un peu éméché, il tombe sur le derrière. Renverse la tête et observe les étoiles : elles sont belles, elles sont inatteignables, elles font mal. Il se sent petit, un poux dans une tignasse. Il fait froid, ses muscles s'engourdissent. Demain, il aura tout oublié, encore. Une nuit de plus, passée à l'ombre d'un lampadaire. Encore une fois, il ne se rendra pas à la maison. La jolie fille, au coin de la rue, ne viendra jamais le voir. Pourquoi, s'entendra-t-il murmurer, juste avant de s'assoupir.

>Voire L'homme invisible en page 7

Essais

POÈME, CONTE ET RÉFLEXION

Objections à l'utilitarisme

L'euthanasie Suite de la page 2

Tout d'abord, il est simple de démontrer que douleur et plaisir sont des termes très subjectifs et qu'il faut faire attention. Même s'il y a du plaisir, on ne peut conclure que c'est nécessairement bon. Également, d'autres objections se posent, comme celle de la justice (il est injuste de tuer quelqu'un) ainsi que celle du droit. Effectivement, on brime le droit de la personne lorsque l'on fait bénéficier un maximum de personnes au détriment d'une autre. De plus, puisque le principe d'utilité se doit d'être universel, on peut en conclure qu'avec les nombreuses personnalités de la planète, il est difficile, voire impossible, de plaire à tous, et, qui plus est, évaluer les multiples conséquences exponentielles d'une action, bonne ou mauvaise, semble pratiquement impossible.

Kant versus Bentham

Kant nous a offert une théorie qui impose une ligne de conduite qui suppose que l'être humain a une conduite irréprochable. Bentham, pour sa part, entend bien faire valoir que la force du nombre a raison de tout problème moral. Il est clair que ces deux théories éthiques comportent des failles gigantesques, car elles représentent une vision tronquée de la réalité. Il semblerait que ces deux grands philosophes aient oublié l'essentiel : le monde n'est pas blanc ou noir, et le problème de l'euthanasie ne semble pas pouvoir se régler de si tôt et de façon équitable.

Le libre choix d'une société démocratique

Ni la morale du devoir, ni le principe d'utilité ne semblent aptes à régler ce problème épineux. Il semblerait qu'une troisième voie s'impose, qui ait pour appellation l'anarchisme. C'est un contrat social où il est convenu que nous ne devons obéir à aucune morale, surtout pas celle de l'État. Dans ce principe, aucune autorité n'entre en jeu et la liberté devient la seule valeur absolue. Je crois sincèrement que c'est la seule façon de vivre sa vie, et même si l'on choisit l'euthanasie, on se sentira toujours maître de notre vie et libre. C'est ce sentiment qui nous indique que nous avons fait le bon choix. Vive l'homme libre dictateur de sa vie!

Posez-vous la question

Loi 115

Suite de la page 2

Pourquoi vouloir autant protéger une langue non universelle, aussi sujette aux débats qu'à la mise de côté arbitraire? Posez-vous la question à vous-même ainsi qu'à votre entourage, et vous trouverez certainement une réponse non négligeable parce qu'elle est trop ancrée en nous. Ce sont nos racines, notre histoire et ce qui nous distingue et qui tient cette distinction en vie au milieu d'une mer anglophone depuis la Conquête. Mais je pense qu'à l'heure actuelle, notre langue a tout autant sa raison d'être qu'elle l'a eue dans le passé. À l'heure actuelle, elle est la seule chose qui nous unit tous, qu'on soit un nouvel arrivant, qu'on fasse partie d'une communauté ethnique ou qu'on soit Québécois de souche. Nous avons le devoir d'apprendre le Français, qui est, et se doit d'être, notre langue commune au sein d'un territoire qui se distingue par elle et par la riche culture dont elle est la source. Dans le passé, nous avons su préserver cette richesse lorsqu'on tentait de nous assimiler au peuple anglophone. Maintenant que le Québec nous appartient véritablement, à nous les Québécois et non plus à l'Angleterre, nous détenons le pouvoir de faire valoir ce qui reste de notre histoire, de notre culture, de ce qui nous rend uniques et unis. Accueillons ce pouvoir dans nos mains et servons-nous en dans l'intérêt de la communauté, des communautés, du Québec. Parce qu'auparavant, la religion catholique et le terrorisme constituaient, avec la langue, bien entendu, notre identité, mais que maintenant que nous sommes athées et capitalistes, le Français est tout ce qui demeure.

Agence QMI. « Le bâillon ne passe pas comme lettre à la poste », *LCN*, [en ligne]. [http://lcn.canoe.ca/lcn/infos/regional/archives/2010/10/20101018-220112.html] (19 octobre 2010)

BOIVIN, Mathieu. « Adoption de la loi 115 : Pauline Marois fustige », *Rue Frontenac*, [en ligne]. [http://ruefrontenac.com/nouvelles-generales/politiqueprovinciale/29095-m-boivin-texte-mathieu-boivin-ecole-passerelle-loi-pauline-marois-jean-charest] (19 octobre 2010)

L'homme invisible

Suite de la page 6

Certains parlent d'amour, de paix. Lui non. Il a déjà essayé l'amour, trop pénible, il préfère parler des secondes qui s'écoulent au rythme des saisons. Lentement, très lentement. Il parle d'un monde qui marche croche, d'un monde qui n'a su ouvrir les yeux, comme omnubilé par l'improductivité de sa race. Un monde qui veut trop et qui ne se contente de rien. Un monde qui va trop vite. Lui, eux.

Les feuilles multicolores jonchent le sol. Lui n'y voit que des feuilles mortes. Les couleurs ont été oubliées en même temps que leur vie passée. Elles qui formaient la couronne de ces arbres aux troncs d'acier, incassables, se retrouvent écrasées sous le poids du froid qui les guette.

Les yeux vides, il regarde le noir qui a pignon sur rue dans sa tête. Amère tristesse. Il attend que quelque chose se passe. Aucun regard n'est porté en direction de sa solitude. Tous ont quelque chose de mieux à faire. Prisonniers de leur univers, de leurs propres tourments, exception faite de la vieille dame qui se dirige vers lui. Elle lui rappelle sa grand-mère. En fait, toutes les vieilles dames au châle rouge qu'il croise, qu'il a croisées lui font penser à sa grand-mère. Elle ne lui demande pas la permission et s'assoit à ses côtés. Il sourit. Elle lui parle. Il lui répond. Elle lui raconte son passé, ses épreuves, ses enfants. Il lui raconte sa jeunesse. Il apprécie sa compagnie. Calme et zen, comme un livre. Il ne comprend pas entièrement ce qu'elle dit à cause de l'accent, mais il essaie, pose des questions. Réellement, il s'intéresse à ses histoires. Elle vient sûrement d'Europe de l'Est. C'est ce qu'il croit. Il lui sourit à nouveau.

Autour d'eux, les gens passent, sur le trottoir, un étrange regard accroché au visage. Ce doit être parce que chaque fois qu'elle s'esclaffe, la dame manque de tomber. Il faut aussi dire qu'ils forment un drôle de couple. Une dame âgée qui, à bien y penser, est sûrement roumaine se tenant au côté d'un homme mal foutu, vêtu de vieux habits, un jour de semaine. Il sourit. Elle lui offre de venir prendre une tasse de thé. Il hésite, lui répond que non. Elle se lève et quitte les lieux, dodelinant légèrement de la tête. Lui lançant un dernier au revoir amical. Il lui a dit qu'il était trop occupé. Vraiment occupé. La vieille dame : Magdalena. Il s'en retourne. Chez lui.

Depuis déjà quelque temps, dans sa vie, rien ne bouge. Il pense à tout, à rien, surtout à rien. Boum, Boum. Ses tempes lui font mal. Atrociement mal. Il essaie de faire passer la chose en allant au lit, après un grand verre d'eau. Non. C'est encore douloureux. Il n'arrive pas à dormir. Aujourd'hui, après le départ de la dame, des adolescents, dans un parc, lui ont lancé des oranges pourries. Il leur a crié de cesser. Ils ne l'écoutaient pas. Ils lui disaient que c'était un fou, qu'il était taré, inutile, qu'il ferait mieux de crever. Il essayait de les ignorer. Une orange lui a été lancée au visage et il est devenu rouge de colère. Il s'est levé, mais n'a rien dit. Il est rentré chez lui.

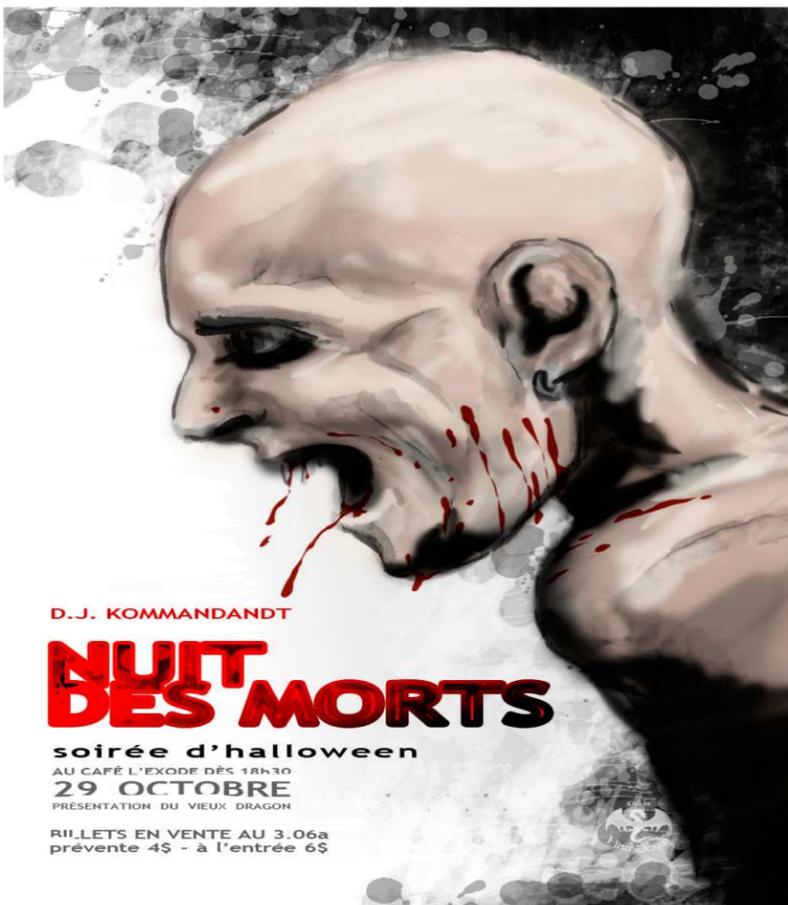
Dans ses veines coule la passion, la bouteille, sa bouée. Terre-à-terre, il n'a jamais été capable de l'être, trop complexe. Il évolue dans un monde qui lui est propre. Comme un daltonien se promenant dans un film en couleurs, il ne discerne pas grand-chose. Tout se mélange. Les contrastes, il ne les voit pas. Être gris, incapable. C'est noir ou blanc. Jamais les deux en même temps. Jamais il ne choisira le milieu. C'est pour les nuls. Les plouques.

Le soir, lorsqu'il se promène à vélo, la vie lui semble moins laborieuse qu'elle en a l'air au premier abord. La tête dans les nuages, les cheveux dans le vent, tout s'éclaircit. La seule chose dont il ait réellement besoin, c'est de cette liberté sur deux roues. Le reste : inutile, futile, complètement débilant. Dans ces moments, des idées insolites défilent dans sa tête. Le nombre de fanons que contient la bouche d'une baleine bleue ou la solution du cube rubik. Il ne les contrôle pas, elles arrivent comme ça, sans crier gare, tout d'un coup. C'est alors un voyage cosmique, une réalité plus vraie que vrai. Des couleurs, des sensations. Des sons, des pensées. De tous côtés, à fréquence inchiffable, ces choses le percutent, le projettent en l'air et le font se sentir bien. Léger. Comme une feuille emportée par le vent, il se laisse bercer par cet état de bien-être. Dans ces moments, la ville s'illumine, le monde s'ouvre à lui. Son passé, son présent, son futur. Tout semble en parfaite harmonie. C'est l'équilibre au carré. Lui se vautre dans cet univers qu'est le sien. Il rit. Il semble heureux. Ici, personne ne le dérange. Tout à coup, une fille capte son regard : des yeux perçants, un regard amoureux. Une mèche venue lui chatouiller le visage qu'elle repousse à l'aide de ses doigts fins. Rapidement, elle n'est plus là, il a continué à pédaler. Elle a disparu dans le brouillard de ses pensées. Il ne s'est pas arrêté.

Lire la suite dans le prochain *Bagou*.

Vie étudiante

PROCHAINEMENT AU VIEUX RÉAL



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Spécial de grève
DE L'AGECVM**

Le mardi 2 novembre 2010

12H30
CAFÉ DES
NON-FUMEUR

Info: AGECVM.ORG

InfoBagou

ACTUALITÉS SUR LE COMITÉ ÉTUDIANT LE BAGOU

BON À SAVOIR

- Téléphonez gratuitement au Bagou à l'heure du dîner de 11h à 12h.
- Deux ordinateurs avec internet en accès libre.
- Les membres ont accès au local pendant les heures d'ouverture normale.

SOUPE AUX NOUVELLES

Discuter actualité étudiante
les lundi du mois de novembre
de 11h à 12h

Où: local A3.13

DEVENEZ MEMBRE DU BAGOU !

Vincent est loquace. Martin nous surprend par son éloquence. Roxanne est renversante d'expressivité. Simon qui nous hypnotise par sa verve. Fred est plus que volubile. Mathieu a de la jasette: il y a plus d'une manière d'avoir du Bagou. Qui plus est vous pouvez participer au Bagou en écrivant un texte, en nous envoyant un de vos clichés ou en venant prendre votre dîner au local. On y causera actualité étudiante.

SOUVENIR DE OKA

Fin de semaine d'intégration du Bagou
pétrifié par la peur Vincent s'exclame: quoi des serpents sur 3 kilomètres !



Les étudiants qui participeront à 3 soupes aux nouvelles auront la chance de prendre part au tirage d'un lecteur mp3 à la fin de la session.